# Compte-Rendu du Président :

1 **M**erci d'être venus à notre assemblée générale qui réunit tous ceux qui prennent le tir à l'arc à cœur. C'est la 5éme fois que je me présente devant vous à ce rendez-vous annuel.
Quelques clubs absents cette année. Les Présidents ont beaucoup d'obligations. Pensez à faire des pouvoirs.

2 **J**e vous rappelle que vous devez envoyez le compte-rendu de vos AG au Comité Régional.

3 **E**n juin, stage parcours (Nature, 3D, Campagne) organisé par la 1ére Cie de Saint-Étienne pour le CD42arc. Nombre de participants ? **Trois !** (6 personnes mobilisées, 1/2 journée d'entraînement supprimée…).

4 **N**ous essayons de répondre au mieux à vos demandes… si vous voulez bien nous les faire partager.
Le CD vous a envoyé, le 28 avril 2018, un mail vous demandant quels seraient les stages que vous aimeriez voir organisés par le CD42arc. Toujours pas de réponse !
Cela devient très difficile de fédérer les clubs ligériens…

5 **L**e 15 juin, Double-Mixtes dans la Loire à St-Chamond. Gros dommages matériels subit par le club. En effet de violentes bourrasques se sont abattues sur le terrain.
Pas de réponse, mon plus, à ma demande de l'année dernière de Montbrison. Un autre candidat pour le Tournois des Mixtes ?

6 **L**e Raid Nature 2019 à eu lieu ce 15 septembre à Villerest. 12 personnes étaient présentes pour encadrer les concurrents. Grace à la bonne organisation de tous, à 15h00 tout nos concurrents étaient passés à notre épreuve de précision.
Merci à l'ASJAT, à Roanne, à Villerest.

7 En 2020, la « Coupe de France » redevient le « Championnat de France » ; et le « championnat de France » deviendra le « Championnat de France Élite »
En décembre 2020, la Fédération mettra ces statuts à jour. Il nous faudra, également, nous mettre en conformité.

8 **M**es attentes pour 2020 ?
- 8.1 Continuer d'organiser des championnats de Comité Régional ;
- 8.2 Continuer d'aider le Comité Régional pour ses stages. (Même s'ils sont annulés par la suite) ;

9 **J**e vous remercie de votre écoute.

# Compte-Rendu du PCDA :

1 **C**ette année, 17 concours dans la Loire et 55 charges d'arbitrage. Soit environ 3 arbitres par concours (y compris les Padawans) & 5 arbitrages / arbitre / an.

2 **L**'année dernière, je vous rappelais que chaque arbitre devait faire de la formation continue, mais une question subsistait. La réunion des arbitres du 12 octobre 2019 a répondu à plusieurs questions :
→Qu'advient-il du club dont le seul arbitre est inactif ? Réponse : Le club n'a plus d'arbitre. Donc il ne peut plus organiser de concours. Pour être « actif » il faut : 2 arbitrages minimum par an **ET** une formation tout les 14 mois ;
→ La licence « dirigeant » suffit pour être arbitre ;
→ Les arbitres cibles peuvent aller arbitrer en parcours ;
→ Prochaine réunion en mars 2020 à 15h00 à l'ASJAT: de très importantes modifications du règlements prévues en février *(après réflexion, la date à retenir est le **21 mars** 2020)* ;
→ Bermuda autorisé pour les arbitres en extérieur. Dans le même condition de longueur que les archers ;
→ L'arbitre responsable doit vérifier la liste des arbitres sur Résult'arc ;

3 **L**e « paquetage » des Arbitres a été déposé au siège de l'ASJAT. Ceux qui ne l'on pas reçu doivent se rapprocher de Manu.
Nous sommes tjrs en attente des tenues manquantes…

4 **I**sabelle Mercier (Les Archers du Bord de Loire) se propose d'être Arbitre Formateur pour les 2 Loire !

5 **M**es Attentes : Un PCDA (anciennement RAD).

6 **J**e vous remercie de m'avoir écouté.